

Éditorial... et mémorial

Pierre Joxe

DANS **APRÈS-DEMAIN 2020/4-5 N° 56-57, NF**, PAGES 3 À 4
ÉDITIONS **FONDATION SELIGMANN**

ISSN 0003-7176

DOI 10.3917/apdem.056.0003

Date de mise en ligne : 18/02/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-apres-demain-2020-4-page-3?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Fondation Seligmann.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Pierre Joxe

Éditorial... et mémorial¹

Les articles qui suivent reflètent les multiples facettes du même phénomène identitaire. Ils entrelacent les diverses formulations d'une même interrogation : qui sommes-nous ? ou peut-être : que sommes-nous par rapport à ces autres ?

Que nous sont-ils - à nous-mêmes - ces autres-là ?

Immigrés... Réfugiés... Déplacés... Étrangers... Naturalisés... Irréguliers... Régularisés...

Tous ceux-là, qui sont chez eux chez nous ?

Cette question des *autres*, bien d'autres se la posent à leur façon :

Nativistes américains insatiables ; Hongrois inclassables ; Tsiganes nomades ou sédentaires - mais toujours discriminés ; Colonisés plus ou moins décolonisés des îles du Pacifique ou des Caraïbes ; *Boat peoples* d'hier à aujourd'hui, d'Afrique ou d'Asie, se réfugiant chez leurs envahisseurs !

Il y a quinze ans, sous le titre « À la tête de l'Europe, une France inhospitalière », Catherine Witthol de Wenden étudiait longuement les chiffres des migrations, « et ce qu'ils nous disent... ». Elle commentait avec précision la « contradiction essentielle » des politiques d'immigration des pays d'Europe, alors que la France, qui prenait cette année-là la présidence de l'Union européenne, avait inscrit parmi ses priorités la politique d'immigration...

L'ensemble de cet ancien numéro (n° 6NF, mai 2008) peut être relu avec profit sur le site internet de la Fondation Seligmann, en accès libre et gratuit : file:///Users/fondationseligmann/Downloads/nf-006_4922.pdf.

Cette année, le présent numéro publie un article passionnant du Professeur Hervé Le Bras sur un sujet généralement tenu à l'écart :

Sa conclusion sur « les statistiques ethniques » sera sans doute discutée, mais son argumentation - ou plutôt son analyse méthodique -, est impressionnante, quand il observe finalement que : « les pays qui les pratiquent ont une longue histoire de ségrégation, États-Unis et Afrique du Sud en tête, ou d'esclavage, Brésil et États-Unis... »

En lisant la belle série d'articles récoltés auprès de généreux contributeurs d'origines diverses sur le thème choisi pour ce numéro d'*Après-demain*, « journal de documentation politique » qui se réclame d'avoir été « fondé avec la Ligue des droits de l'Homme en 1957 » - la pire période de la

guerre d'Algérie -, j'ai eu le souvenir d'un article publié jadis dans ces colonnes par Françoise Seligmann elle-même, sa fondatrice.

Je l'ai retrouvé.

Dans son article « La vocation de la France », elle semblait se poser cette question pour nous donner sa réponse.

Elle écrivait :

« Pourquoi suis-je si profondément attachée à mon identité française ?... »

Mais il n'y eut pas de réponse... En revanche, elle nous donna, dans un texte passionné, une autobiographie accélérée dans une époustouflante fresque de la France qu'elle avait connue, depuis la honte de Vichy, puis l'exaltation de la Résistance, jusqu'à la honte des guerres coloniales... Et Françoise la résistante, la militante, la combattante concluait paradoxalement, sans se répondre à elle-même :

« Mais, même lorsqu'elle est défigurée par les collaborateurs, les racistes, les colons ou les militaires félons de l'O.A.S., l'identité française résiste d'autant mieux qu'elle puise sa force et forge son sens aux pires heures de l'humiliation. »

Qu'est-ce donc que cette définition en creux, en quelque sorte palliative, voire négative ?

Peut-être la fierté d'apprendre, au collège, que par un « décret » du 26 août 1792 notre première Assemblée nationale donna la nationalité française aux Américains Thomas Paine et George Washington, ainsi qu'à douze autres « étrangers », avec ce grandiose exposé des motifs juridico-philosophique :

« *L'Assemblée nationale, considérant que les hommes qui, par leurs écrits et par leur courage, ont servi la cause de la liberté et préparé l'affranchissement des peuples, ne peuvent être regardés comme étrangers par une nation que ses lumières et son courage ont rendue libre ;*

« *Considérant que si cinq ans de domicile en France suffisent pour obtenir à un étranger le titre de citoyen français, ce titre est bien plus justement dû à ceux qui, quel que soit le sol qu'ils habitent, ont consacré leurs bras et leurs veilles à défendre la cause des peuples contre le despotisme des rois, à bannir les préjugés de la terre, et à reculer les bornes des connaissances humaines ;*

« *Considérant que, s'il n'est pas permis d'espérer que les hommes ne forment un jour devant la loi,*

comme devant la nature, qu'une seule famille, une seule association, les amis de la liberté, de la fraternité universelle n'en doivent pas être moins chers à une nation qui a proclamé sa renonciation à toute conquête et son désir de fraterniser avec tous les peuples ;

« Considérant enfin, qu'au moment où une Convention nationale va fixer les destinées de la France, et préparer peut-être celles du genre humain, il appartient à un peuple généreux et libre d'appeler toutes les lumières et de déferer le droit de concourir à ce grand acte de raison, à des hommes qui, par leurs sentiments, leurs écrits et leur courage, s'en sont montrés si éminemment dignes... »

Peut-être aussi la fierté d'entendre Léo Ferré chanter ces vers d'Aragon pour célébrer les 23 héros arméniens, combattants dans la Résistance, fusillés par les nazis en 1944, « Morts pour la France » et honorés dans l'*Affiche rouge*² :

*Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant,
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir,
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant.*

Peut-être encore le sentiment d'attendrissement patriotique ressenti en voyant ce jeune Africain pleurer de joie et d'émotion en recevant ses papiers d'identité – remis en remerciement d'un acte de bravoure.

Peut-être surtout... en lisant l'article de Françoise Dumont, Présidente d'honneur de la Ligue des droits de l'Homme ?

En hommage à Françoise Seligmann, qui porta le même honorable titre, et après avoir consulté ceux qui l'ont connue comme moi à une époque paraissant à présent lointaine, ce numéro reproduit cet article passionné. •

1. Le titre de ce numéro est inspiré du livre *Nous et les autres* de Tzvetan Todorov, paru en 1989 aux Éditions du Seuil.

2. Dernier survivant d'une épopée héroïque de la Résistance aux nazis, Arsène Tchakarian s'est éteint ce 4 août 2018 à l'âge de 101 ans. Le 21 février 1944 étaient fusillés au Mont-Valérien (près de Paris) vingt-et-un combattants immigrés des réseaux résistants « FTP-MOI » dont leur chef, le communiste d'origine arménienne Missak Manouchian. L'« affiche rouge », placardée massivement à cette occasion par la propagande nazie, voulait inspirer l'horreur de leur cause et la répulsion de leurs origines.

Vient de paraître

LES CHIFFRES DE LA PAUVRETÉ EN FRANCE

Un état des lieux complet à travers les dernières données et des explications claires. Un document de référence.

104 pages, 75 tableaux et infographies.

10 € + frais d'envoi

Commande

sur www.inegalites.fr

